Journées d'Avignon E&D des 4, 5 et 6 octobre 2019

Ateliers : « retour sur la réforme du lycée »

Bilan synthétique de l'atelier et compte rendu en plénière :

Un tour de table et des échanges ont permis de repérer un certain nombre de choses :

- O Une réforme du lycée complexe dans sa mise en œuvre et qui a fortement sollicité les proviseurs adjoints qui ont dû, avec les logiciels en place et surtout à la main, concevoir des emplois du temps acceptables pour tous, avec une obligation de penser l'organisation à l'interne, mais aussi en lien ou en réseau avec les établissements voisins.
- La façon d'articuler les combinaisons des enseignements de spécialité a été très diverse suivant les académies et les établissements, suivant aussi la taille des lycées, les dominantes, la situation géographique (ville ou campagne). Néanmoins le principe du choix donné aux élèves a été préservé avec un nombre important de combinaisons possibles (jusqu'à 49 dans un lycée).
- Oll est fait le constat de l'éclatement des classes traditionnelles, du fait de l'appartenance des élèves de première à des groupes très différents, non seulement pour les enseignements de spécialité, mais aussi pour certains des enseignements communs. Seulement 8 des 16h sont vraiment communes. Les élèves vivent bien, semble-t-il cette évolution des choses. Est-ce un bien, alors que le groupe classe pouvait jouer un rôle dans la formation de l'individu dans un groupe de pairs assez stable ? Est-ce mieux pour les élèves stigmatisés pour x raisons d'appartenir à des groupes qui changent ?
- Les emplois du temps des élèves et même des professeurs ont été finalement assez bons, malgré l'ensemble des contraintes, avec des stratégies très différentes pour organiser l'ensemble. Regroupement ou non des élèves suivant leurs spécialités, leurs options, leurs appartenances à des SSS, avec parfois des groupes moins chargés que 35 élèves, ce qui a pu être apprécié. Une étude comparative des effets produits par telle ou telle organisation méritera d'être réalisée, à l'interne dans le lycée et au-delà.
- S'est posée la question des postes dans certaines disciplines qui pouvaient souffrir des nouveaux horaires et des choix des nouveaux enseignements de spécialité. Cela a parfois été vécu comme une compétition entre les disciplines devenues concurrentes. En réalité, les choses se sont plutôt bien passées de ce point de vue-là. Néanmoins, les enseignants ont été bousculés par la réforme avec de nouveaux programmes, parfois très exigeants, de nouveaux publics, avec l'obligation de travailler davantage en équipe et en concertation, avec un nombre très important d'enseignants dans les conseils de classe, la difficulté aussi de repérer la classe des élèves en difficulté et les enseignants qui travaillent avec ces élèves. Quelle nouvelle conception et organisation des conseils de classe qui ne peuvent rester en l'état ?
- o L'affichage sur le site du lycée des enseignements de spécialité pour information et communication aux élèves et aux parents, est nécessaire et n'a pas toujours été simple à mettre en œuvre.
- A été évoquée la question des évaluations continues et leur poids dans les apprentissages : évaluations formatives ou certificatives ? La lourdeur aussi de ces évaluations et les épreuves qui les accompagnent (E3C) pour qu'elles garantissent une même exigence dans les sujets proposées (banque nationale), des protocoles identiques, des correcteurs qui ne soient pas ceux de la classe (payés spécifiquement ou pas), sans désorganiser les autres apprentissages de l'établissement. Avec aussi des commissions académigues d'harmonisation et de contrôle des évaluations et des notes.
- Nous avons aussi évoqué la question des nouvelles disciplines installées que sont SNT (sciences numériques et technologiques) et NSI (numérique et sciences informatiques). Ce sont surtout des professeurs de mathématiques, physique ou technologie qui sont intervenus dans ces enseignements, à partir de formations assurées de façon plus ou moins sérieuse et adaptée par des universitaires sollicités pour l'occasion. Ce sont parfois des équipes interdisciplinaires qui se sont emparées de la problématique avec un vrai travail collectif et une réflexion sur les contenus et modalités d'apprentissage.

Au final, que peut proposer Education et devenir au niveau de la réforme du lycée et du BAC ? Quelles positions notre association peut-elle tenir et défendre ? Comment répondre à la pression des parents sur l'impact du CCF ou du contrôle continu ? Comment organiser mieux le travail en équipe ? Quelques pistes peuvent peut-être être avancées :

 Concernant l'organisation du contrôle continu, de façon à le rendre moins lourd et plus conforme à cette part attendue de l'évaluation des acquis réels des élèves, correspondant à une partie non négligeable de

- leurs apprentissages. Il y a un enjeu autour de l'évolution souhaitée du BAC vers davantage de contrôle continu. Il faut convaincre de l'intérêt de cette évolution en aidant les enseignants à passer ce cap.
- Une observation des effets des différentes modalités imaginées et mises en place pour respecter l'esprit de la réforme et rendre faisable et pertinente la mise en œuvre. E&D pourrait réaliser une enquête auprès de ses membres (Personnels de direction ou enseignants), qui permettrait ensuite à E&D de formuler un certain nombre de propositions.
- O Des propositions aussi sur les nouveaux conseils de classe qui évoluent du fait de la réforme. Plusieurs possibilités sont à examiner et aussi une nouvelle temporalité de l'année avec par exemple des conseils semestriels, plus adaptés à la réalité de la mise en œuvre des enseignements du lycée.